

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 27/01/2015

Réception par le Prefet : 27/01/2015

Publication : 30/01/2015



Conseil Général
Haut-Rhin
Extrait des délibérations
du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Séance du vendredi 23 janvier 2015

PREMIERE REVISION DES CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération CG 2013-3-5-3 du 21 juin 2013 relative aux Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération – « les fondamentaux de la démarche »,
- VU la délibération CP 2013-7-5-7 du 5 juillet 2013 relative aux Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération - « adaptation du guide des aides aux évolutions décidées le 21 juin 2013 et règlement de l'appel à projets « projets d'intérêt local » »,
- VU la délibération CG 2013-4-5-2 du 18 octobre 2013 portant « fixation des enveloppes « projets structurants » et « projets d'intérêt local »,
- VU la délibération CG 2013-5-5-1 du 5 décembre 2013 relative à l'adoption des Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération,
- VU le rapport du Président du Conseil Général
- VU l'intervention de Monsieur Rémy WITH, Président de la 5^{ème} Commission,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Au vu de ce qui précède :

- approuve la 1^{ère} révision des 7 Contrats de Territoires de Vie 2014-2019 joints en annexe, sous réserve du vote par l'Assemblée Départementale des Autorisations de Programmes et Autorisations d'Engagement supplémentaires y afférentes lors du Budget Primitif 2015,
- autoriser le Président à les signer.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions